



Webinaire

Tout savoir sur le nouveau FNE-2023 (enfin...?)

12 Septembre 2023

Intervenant



Thomas FLAURAUD

Cofondateur & Directeur Général BONJOUR WORLD
Membre du bureau AURA, les Acteurs de la Compétence

Fonctionnement

- Durée : 20 minutes
- Participation par le chat
- Vous recevrez à la fin le replay et l'infographie



pour sourire au monde

BONJOUR WORLD est l'organisme de formation du Positive Learning qui **transforme les pratiques** et la « capacité à faire » de chaque collaborateur

Notre vocation : révéler l'humain pour révéler l'entreprise



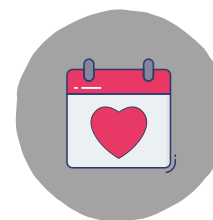
400

entreprises CAC 40 -
PME - TPE depuis 1992



2100

apprenants
en 2022



91%

taux de
satisfaction

CAC 40



Hôtellerie



PME



Institutionnels



Distribution



Automobile/transport



Les historiques

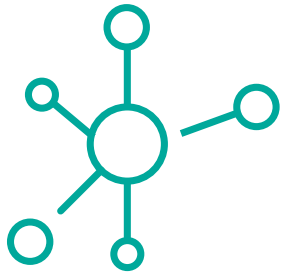


Les sportives



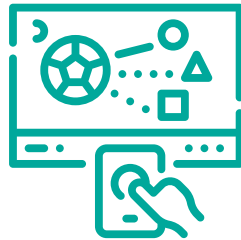


pour sourire au monde



Langues

Langues (FNE JO-2024 & CDM)



Transition Numérique

Intelligence Artificielle (FNE)
Digital



Transition Ecologique

Gestes écocitoyens en entreprise (FNE)
Sobriété énergétique (FNE)
Fresques du Climat, Ateliers 2T...(FNE)



Qualité de Vie au travail

Secourisme & Prévention des Risques
Qualité de Vie et Conditions de Travail
Diversité & inclusion



REPUBLICQUE FRANÇAISE

La Certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION



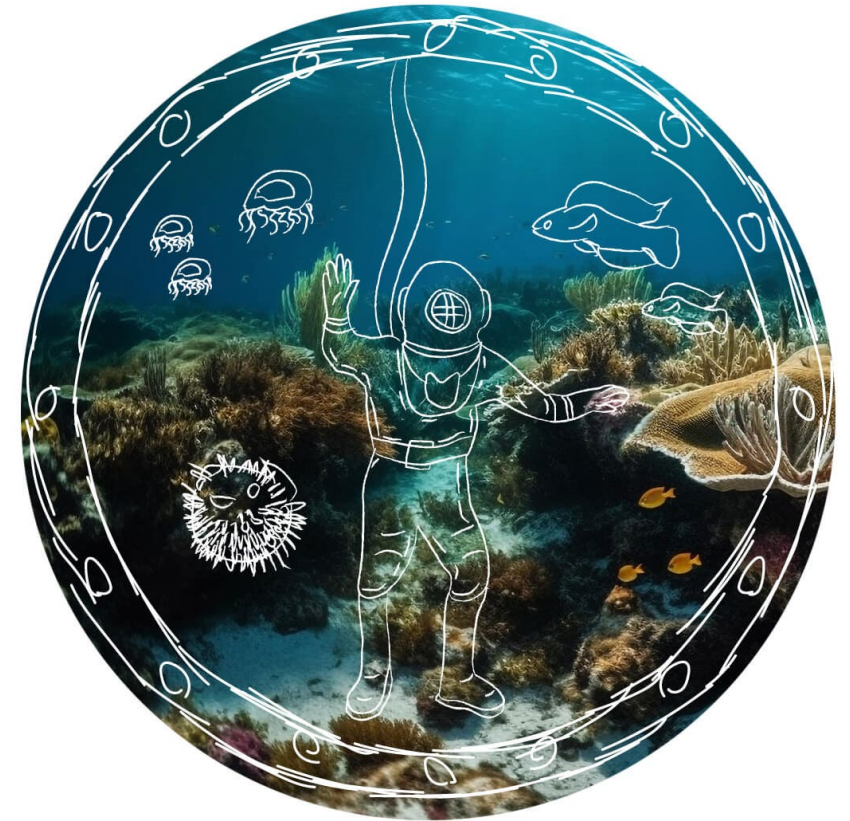
CENTRE DE FORMATION

Sommaire

FNE-2023

- FNE-2023 : ne pas se noyer...
- Next steps FNE-2023
- CPF : cofinancement ou non ?
- Passeports prévention et compétences

Questions / Réponses



Les évolutions du FNE-Formation



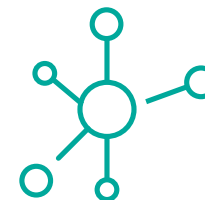
1 Milliard €
sur 2021-22



800 000 salariés
sur 2021-22



300 Millions €
sur 2023



92% TPE-PME
OPCO-EP



65% de femmes
OPCO-EP

- FNE-2023 précisé par la **note d'instruction de la DGEFP** du 21 avril 2023
- FNE-FORMATION à l'échelle d'un OPCO :

Accord cadre AKTO

2021 : 71 M€ (1)

2022 : 95 M€ (1)

2023 : signé !

Tous les accords sont signés !

(1) Source : Mme SORT, Directrice Générale AKTO, 22 Février 2023

(2) Source : OPCO EP, 19 juin 2023

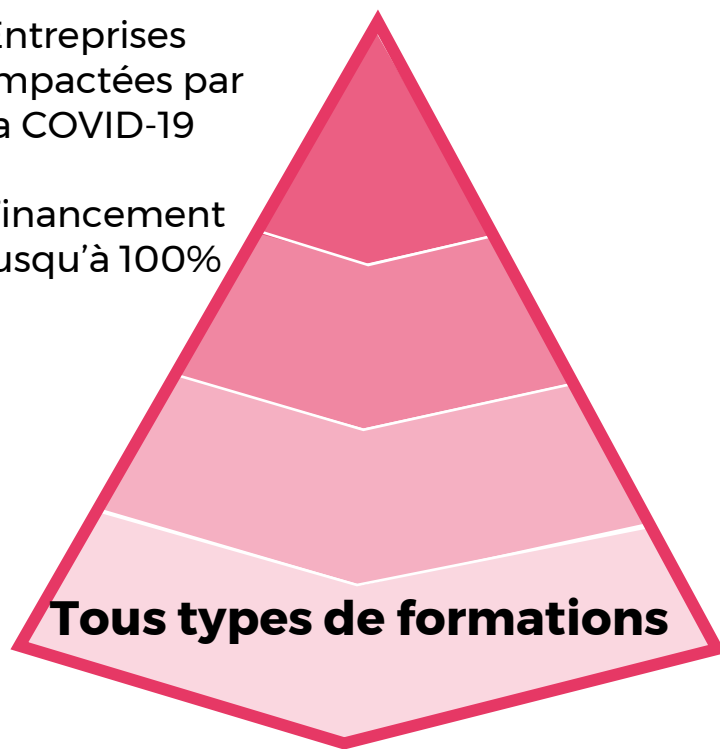
Procédures pour chaque OPCO

- AFDAS : FNE 2023 actif (voir le détail [ici](#))
- AKTO : FNE 2023 actif (voir le détail [ici](#))
- ATLAS : FNE 2023 actif (voir le détail [ici](#))
- OCAPIAT : FNE 2023 actif (voir le détail [ici](#))
- OPCO COMMERCE : FNE 2023 actif (voir le détail [ici](#))
- OPCO EP : FNE 2023 actif (voir le détail [ici](#))
- CONSTRUCTYS : FNE 2023 actif (voir le détail [ici](#))
- OPCO 2i : FNE 2023 actif (voir le détail [ici](#))
- OPCO SANTE : FNE 2023 actif (voir le détail [ici](#))
- OPCO UNIFORMATION : FNE 2023 actif (voir le détail [ici](#))
- OPCO MOBILITE : FNE 2023 actif (voir le détail [ici](#))



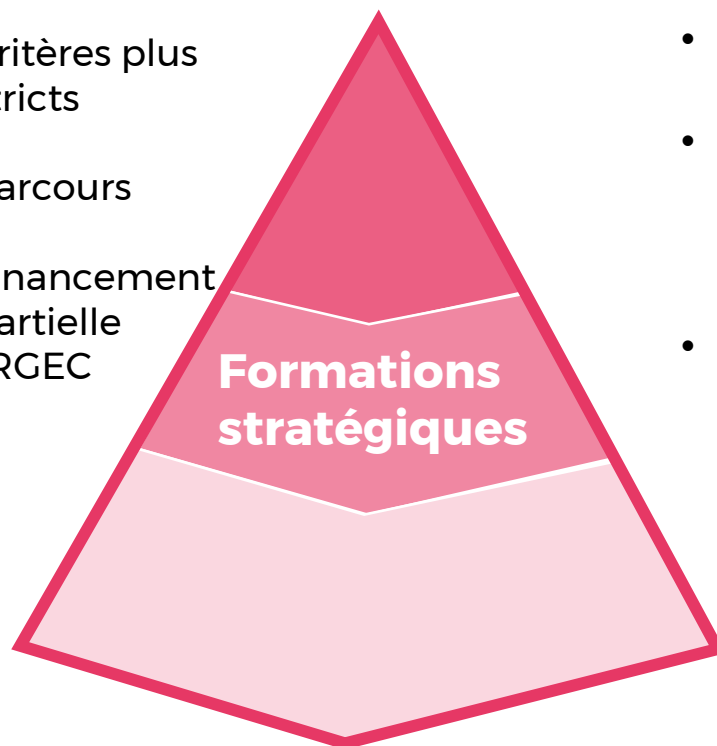
Les évolutions du FNE-Formation

- Entreprises impactées par la COVID-19
- Financement jusqu'à 100%



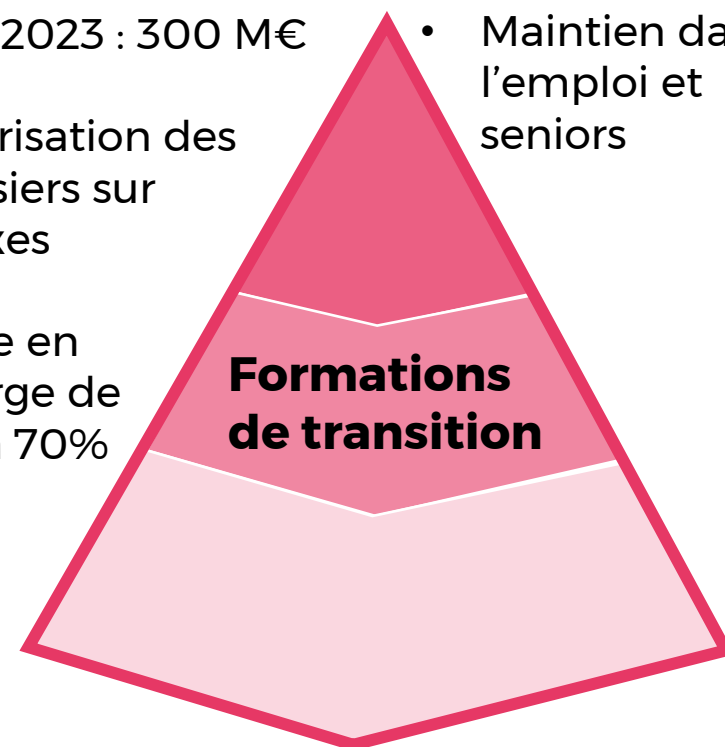
2020

- Critères plus stricts
- Parcours
- Financement partielle + RGE



2021 à 2022

- PLF 2023 : 300 M€
- Priorisation des dossiers sur 4 axes
- Prise en charge de 50 à 70%
- Maintien dans l'emploi et seniors



2023

Qui ?

ENTREPRISE

- **Toutes les entreprises**

SALARIES :

- **Tous les salariés CDD, CDI, temps partiel**
- dont les seniors
- SAUF apprentis et alternants



Quelles formations ?

4 axes prioritaires

- Transition numérique
- Transition écologique
- Transition alimentaire
- Grand événements sportifs (Coupe du Monde Rugby et JO)

/!\ Non finançables FNE : formations obligatoires, bureautique (excel)... /!\



Quoi et quand ?

- Actions de formation (qualifiantes ou non) par OF Qualiopi ou service formation interne
- Pas de notion de parcours obligatoire
- Présentiel, distanciel, hybride (pas de contraintes)
- Durée : pas de minimum de durée mais maximum 12 mois (à date d'engagement) avec un accord de prise de l'OPCO avec le 31.12.23
 - /!\ AKTO : dépôt de dossier avant le 20 Nov. 2023 /!\
 - /!\ AKTO : minimum 14 heures /!\



Combien ?



	Taille de l'entreprise		
	Petite entreprise (1)	Moyenne entreprise (2)	Grande entreprise (3)
Taux de cofinancement public	70%	60%	50%

Sur les dépenses éligibles : les formateurs, les stagiaires, matériaux et de fournitures, services de conseil , frais généraux indirects

(1) Entreprise qui emploie moins de 50 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions €.

(2) Entreprise qui emploie moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions € ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions €.

(3) Entreprise n'entrant pas dans les catégories (1) et (2).

PAS DE CO-FINANCEMENT possible SAUF avec les fonds conventionnels*

Exemple : possibilité d'avoir une prise en charge jusqu'à 100%

soit 60% avec FNE-FORMATION et 40% avec les fonds conventionnels en fonction des branches

La contribution conventionnelle est une contribution supplémentaire versée à un OPCO au-delà du 1 % minimum légal, qui complète la contribution légale et s'applique aux entreprises appartenant à une branche ou secteur professionnel ayant conclu un accord formation.

Next steps

En accord avec votre OPCO

- Convention entre : entreprise, OPCO et Organisme de Formation
- Obligation : maintenir dans l'emploi pendant la formation
- Dépôt de dossier : conventions + devis + programmes + demande de subvention (avec contexte)

aFDas

Atlas^{OPCO}

OPCO EP
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité

AKTO
L'humain au cœur des services

OCAPAT

opco
2i
COMPÉTENCES
INDUSTRIES

l'opcommerce
Opérateur de compétences

Constructys
Votre partenaire compétences

OPCO
Mobilités

OPCO
SANTÉ

uniformalion
VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE • HABITAT SOCIAL • PROTECTION SOCIALE



BONJOUR WORLD vous accompagne de A à Z dans le dépôt de votre dossier

- ✓ Rédaction (ou corédaction) du contexte sur document demande de subvention
- ✓ Automatisation du recueil des besoins au sein de votre entreprise (voir exemple)
- ✓ Dépôt (ou coconstruction) des devis, programmes et conventions

CPF 2023

- Reste à charge passé par le 49.3 en Décembre 2022
- ... **mais décret d'application non mis en place**
- Discordance entre les Ministères du Travail et de l'Economie
- **Dépenses CPF 2023 sous contrôle avec baisse de plus de 35%** (Identité Numérique) et en ligne avec objectif budgétaire de 2 Mds €
- Décision finale en Septembre (GO ou NO GO et %/€ RaC)
- Aux dernières nouvelles des bruits de couloir des Ministères au 20 juin 23, il n'y aurait pas de reste à charge... affaires à suivre...



PASSEPORTS PREVENTION & COMPETENCES

- Lancé et opérationnel depuis début juin 2023 sur les comptes des salariés www.moncompteformation.gouv.fr **en version Beta**
- **4 portes d'accès pour donner les données : état, salarié, entreprise, Organisme de Formation (pas le certificateur!)**
- **Equipes FNE BONJOUR WORLD travailleront sur les 2 passeports pour le compte des entreprises pour mettre à jour systématiquement les certificats SST, MAC-SST, PRAP..**

 **MON COMPTE FORMATION**  AIDE  THOMAS JEAN FLAURAUD

PASSEPORT DE COMPETENCES PASSEPORT DE PREVENTION

Passeport de compétences  VERSION BETA

Mes Acquis

Mes CV

Personnalisez et partagez vos CV

 CONSULTER

Mes parcours

Votre parcours professionnel et de formation jusqu'à aujourd'hui

 BIENTÔT

Mes compétences

Visualisez vos compétences

 BIENTÔT

Mon Avenir

Mes CV

Personnalisez et partagez vos CV

 CONSULTER

Mon avenir

Identifiez vos opportunités et les moyens de les atteindre

 BIENTÔT

 **MON COMPTE FORMATION**  AIDE  THOMAS JEAN FLAURAUD

PASSEPORT DE COMPETENCES PASSEPORT DE PREVENTION

Passeport de prévention  VERSION BETA

Mes Acquis

Mon parcours de prévention

Votre parcours de formation et vos reconnaissances jusqu'à aujourd'hui

 BIENTÔT

Mes compétences de prévention

Visualisez vos compétences en santé et sécurité au travail

 BIENTÔT

Mon Avenir

Mes attestations de prévention

Personnalisez et partagez vos attestations de prévention

 CONSULTER



NOUVEAU FNE-FORMATION 2023

Mis à jour le 28 juin 2023
Note d'instruction de la DGEFP



QUI ?  Tous les salariés du privé  sont exclus les salariés en contrat d'apprentissage / pro

COMMENT ? L'entreprise contractualise avec son Opérateur de Compétence (OPCO) en envoyant les documents suivants:

1. Demande de FNE-FORMATION 2023 auprès de votre OPCO (cogéré avec BONJOUR WORLD)

2. Devis de formation avec les parcours ciblés

3. Retour de la convention



Les équipes BONJOUR WORLD montent les dossiers administratifs avec vous sous 1 à 2 semaines

QUELLES ACTIONS DE FORMATIONS ?

 Actions de Formation
1. Transition Ecologique
2. Transition Numérique
3. Transition Alimentaire
4. Evénements sportifs (JO ou CMR)
Sur 12 mois maximum
Pas de durée minimum de la formation /!\ 14 heures minimum pour AKTO /!\
Dépôt de dossier avant le 31.12.23 /!\ dépôt de dossier avant le 20.11.23 pour AKTO /!\

 Formations obligatoires
Formation en alternance

QUEL FINANCEMENT ?



Taille de l'entreprise	Taux de cofinancement au titre du FNE-Formation
Moins de 50 salariés (1)	70 %
Moins de 250 salariés (2)	60 %
Autres entreprises (ni dans 1 ni 2)	50 %

(1) Entreprise qui emploie moins de 50 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions €.

(2) Entreprise qui emploie moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions € ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 45 millions €.

(3) Entreprise n'entrant pas dans les catégories (1) et (2).



www.bonjour-world.com
04 73 34 14 27
bonjour@bonjour-world.com



pour sourire au monde

>>> **infographie** <<<

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La Certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION



pour sourire au monde



Transition écologique
FNE-2023



Intelligence Artificielle
FNE-2023



Langues FNE-2023
autour événements sportifs



Thomas FLAURAUD

thomas@bonjour-world.com

04 73 34 14 27

Siège social : 19, avenue Marx Dormoy, Clermont-Ferrand 63 000

Centres sur : Paris / Lyon / Marseille / Lille / Bordeaux / Clermont-Ferrand / Orléans

www.bonjour-world.com